



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél 03.89.66.33.13 www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

HORTICULTEUR En Alsace

NATURE DU TRAVAIL

L'horticulteur veille au développement des végétaux, depuis leur mise en culture jusqu'à la récolte, voire jusqu'à l'expédition vers les étals et les rayons des fleuristes ou des jardinerie. Après la mise en terre (ou en pot), il surveille la croissance des plants, les arrose, les désherbe, les traite, les taille, les griffe ou encore les repique selon les cas. L'horticulteur est aussi un technicien et un commercial. Il guide les particuliers ou les professionnels dans leurs achats de plantes, les conseille sur les variétés, leur floraison, les soins à leur apporter, leur rendement, leur qualité, les lieux où elles s'épanouiront le mieux...

À partir du projet d'un paysagiste ou d'un particulier, l'horticulteur étudie la faisabilité, organise le chantier, achemine les matériaux (végétaux, terre, engrais...) pour créer un jardin sur mesure.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'horticulteur produit et vend des fleurs et des plantes en pot. Le floriculteur, des fleurs «à couper» pour les bouquets, des bulbes, des plantes (vertes, grasses ou à massif). Le pépiniériste, des végétaux d'extérieur : arbustes fruitiers, arbres d'ornement, plants forestiers en pot ou en pleine terre... Le maraîcher, des légumes cultivés en plein air ou sous abri. Enfin, l'arboriculteur cultive des arbres fruitiers. Selon qu'il travaille seul ou en équipe, l'horticulteur peut travailler en pleine terre, en serre ou «en tunnel» (plastiques maintenus par des arceaux pour protéger les cultures), dans les champs, les jardins et les espaces verts. En pépinière ou en jardinerie, il exerce un rôle de technico-commercial au sein du magasin. En pépinière et en production fruitière, le travail reste en partie manuel. Boutures, greffes, tailles... exigent, en effet, doigté et précision. Mais de plus en plus, les techniques s'automatisent (arrosage, brumisation, fertilisation...), en particulier celles qui reproduisent des conditions climatiques sous abri. Grâce à un programme informatique, l'horticulteur peut aujourd'hui gérer chauffage, ombrage, taux d'humidité et de luminosité.

ACCES AU METIER

Pour devenir horticulteur, le CAP Agricole (CAPA) Productions Horticoles est le diplôme de base exigé. Ce diplôme mène à des postes d'ouvrier qualifié (ouvrier horticole, ou ouvrier pépiniériste). Le CAPA Production Horticoles comporte 3 spécialités :

- Pépinières
- Productions Florales et Légumières
- Productions Fruitières

La spécialité **production Fruitières** n'est pas proposée en Alsace, mais au CFA de l'Horticulture et du paysage 88700 Roville-aux-Chênes (Vosges). Web : www.ehproville.com.

Pour accéder à des postes d'encadrement (ou s'installer), les diplômés à viser sont le Bac pro ou le BTS Agricole (bac+2).

Source : www.onisep.fr

FORMATION INITIALE

DANS LE HAUT-RHIN

Par voie scolaire

❖ Lycée du Pfilxbourg

2 lieu-dit Saint Gilles 68920 WINTZENHEIM

Tél : 03 89 27 06 40

Courriel : legta.colmar@educagri.fr

Web : www.wintzenheim.educagri.fr

► Bac Pro 3 ans « Productions Horticoles »

Remarque : il est possible de valider un **BEP Agricole en 2 ans** (CCF en 2de pro et 1^{ère}) pour les élèves qui ne souhaitent pas aller jusqu'au bout des 3 ans.

► BTS Agricole « Productions Horticoles »

Le technicien supérieur horticole exerce les fonctions de responsable de culture ou de chef de culture. Dans une grande entreprise, il est responsable d'un secteur ; dans une petite entreprise, il est second d'exploitation. Si son activité principale est la production ; l'expérimentation et la sélection variétale peuvent également lui être attribuées. Les fonctions d'expérimentation peuvent faire de lui un conseiller technique en entreprise de production ; elles permettent une orientation vers des emplois spécialisés au sein d'organismes tels que les groupements de producteurs, les instituts techniques ou les chambres d'agriculture. Ce BTSA permet en outre d'assumer la responsabilité d'une exploitation.

Par apprentissage

❖ CFA du Lycée Agricole

8 aux Remparts 68250 ROUFFACH

Tél : 03 89 78 73 04

Courriel : cfa.rouffach@educagri.fr

Web : www.rouffach.educagri.fr

► CAP Agricole « Productions Horticoles »

- spécialité Pépinières
- spécialité Productions Florales et Légumières

► **Bac Pro « Productions Horticoles »** (en 2 ans après une 2de générale ou professionnelle, ou en 3 ans après la 3^{ème}, un CAP ou tout autre diplôme de niveau V)

- spécialité Pépinières
- spécialité Productions Florales et Légumières

Ce diplôme permet de reprendre une exploitation et mène à des emplois dans les domaines de la **production**, des **expéditions**, de la **commercialisation**, de l'**expérimentation** et de la **recherche**.

DANS LE BAS-RHIN

Par voie scolaire

❖ Lycée Agricole d'Obernai

44 bd de l'Europe BP 203 - 67212 OBERNAI Cedex

Tél : 03 89 49 99 49

Courriel : legta.obernai@educagri.fr

Web : www.legta-obernai.epl67.fr

► Bac pro (3 ans) « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole »

Options :

- *Systèmes à dominante Cultures*

- *Systèmes à dominante Elevage*

Les titulaires du bac pro trouvent des emplois **d'ouvrier hautement qualifié** ou peuvent s'installer en tant **responsable d'exploitation agricole**.

► BTS Agricole « Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation »

Accessible aux titulaires d'un bac général, technologique ou professionnel. Sur dossier scolaire.

Le BTSA ACSE offre de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle : installation sur une exploitation agricole, emploi de **salaarié du secteur agricole et para-agricole** (technicien, conseiller, commercial : centre de gestion, secteur bancaire).

Par apprentissage

❖ CFA Agricole du Bas Rhin

44 bd de l'Europe BP 203 - 67212 OBERNAI Cedex

Tél : 03 88 49 99 20

Courriel : cfa.obernai@educagri.fr

Web : www.cfa-obernai.epl67.fr

► CAP Agricole « Productions Horticoles »

- *spécialité Pépinières*

- *spécialité Productions Florales et Légumières*

FORMATION CONTINUE

DANS LE HAUT-RHIN

❖ CFPPA du Haut-Rhin

8 aux Remparts 68250 ROUFFACH

Tél : 03 89 78 73 07

Courriel : cfppa.rouffach@educagri.fr

Web : www.cfppa-rouffach.fr

Les formations du CFPPA s'adressent aux personnes majeures (demandeurs d'emploi, congé individuel de formation, contrat de professionnalisation...).

► Bac Pro « Productions Florales, Légumières et de Pépinières »

Lieu de formation : Rouffach. Durée : 10 ou 22 mois.

Ce diplôme mène aux métiers d'ouvrier hautement qualifié, de chef de culture, de technicien horticole ou de chef d'entreprise.

► **Brevet Professionnel « Responsable d'Exploitation Agricole » option Maraîchage, Production florale et Pépinière.**

Lieux de formation : Rouffach et Obernai. Durée : 10 ou 22 mois.

❖ **CFPPA d'Obernai**

La formation fertile

44 bd de l'Europe BP 203 - 67212 OBERNAI Cedex

Tél : 03 88 49 99 29

Courriel : cfppa.obernai@edicagri.fr

Web : www.cfppa-obernai.epl67.fr

Le CFFPA ne propose pas de formation professionnelle menant au métier d'horticulteur. Cependant, les personnes qui souhaitent s'orienter vers le **maraîchage** peuvent intégrer la formation suivante :

► **Brevet Professionnel « Responsable d'Exploitation Agricole » option Maraîchage Biologique (niveau IV)**

Le BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'installation d'un agriculteur. Le cœur de la formation réside dans l'acquisition de compétences en élevage et en cultures, ainsi qu'en gestion d'entreprise. Cependant, la communication sur les produits et sur le métier, la gestion des ressources humaines, le droit du travail, la prise de décision, la connaissance des filières de transformation et la qualité sont également abordés. Cette formation est accessible aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V et justifiant d'une activité professionnelle d'au moins un an (tous domaines confondus).

LA VENTE DE PRODUITS HORTICOLES

❖ **CFA du Lycée Agricole**

8 aux Remparts 68250 ROUFFACH

Tél : 03 89 78 73 04

Courriel : cfa.rouffach@educagri.fr

Web : www.rouffach.educagri.fr

► **Bac Pro (en 2 ou 3 ans) « Technicien Conseil Vente en produits horticoles et de jardinage »**

Ce technicien-conseil travaille en jardinerie ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Il contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Sous les ordres d'un supérieur hiérarchique, il assure la vente ou l'encadrement technique et l'animation d'une équipe de vendeurs. Il prend en charge les produits horticoles et de jardinage, de leur arrivée au magasin jusqu'à leur vente (réception des produits, entretien des végétaux, mise en rayon, étiquetage). Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef de rayon.

L'ENTRETIEN DU MATERIEL HORTICOLE

Les professionnels de la **Maintenance des matériels** (option Parcs et Jardins) sont capables d'assurer, seuls ou au sein d'une équipe :

- la maintenance et le contrôle des performances du matériel,
- l'intervention, le diagnostic, la réparation, les réglages et le contrôle,

- le conseil technique auprès des intervenants,
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs,
- la communication avec les services de l'entreprise et avec les partenaires extérieurs.

❖ **Lycée des Métiers Paul Emile Victor**

Avenue du Gail 67210 OBERNAI

Tél : 03 88 47 64 70

Courriel : ce.0670050R@ac-strasbourg.fr

Web : www.lycee-cfa-victor-obernai.fr

► **CAP « Maintenance des Matériels option Parcs et Jardins »**

► **Bac Pro « Maintenance des Matériels option Parcs et Jardins »**

Le bac pro peut se préparer par voie scolaire ou en apprentissage. Il conduit à des postes de technicien Service Après-Vente (SAV), chef d'équipe ou d'atelier, ou encore démonstrateur technique. Une poursuite d'étude est également possible, en BTS Génie des Equipements Agricoles (pas de formation en Alsace).

ADRESSES UTILES

❖ **DRAAF Alsace – Service Régional de la Formation, du Développement et de l'Emploi**

14 rue du Maréchal Juin CS 31009 - 67070 STRASBOURG Cedex

Tél : 03 69 32 51 27

Courriel : srfd.alsace@educagri.fr

Web : www.formation-nature.alsagri.fr

❖ **Chambre d'agriculture du Haut-Rhin**

11 Rue Jean Mermoz - BP 38 - 68 127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Tél : 03 89 20 97 00

Courriel : ca@haut-rhin.chambagri.fr

Web : www.haut-rhin.chambagri.fr

❖ **Chambre d'agriculture du Bas-Rhin**

Espace Européen de l'Entreprise

2 rue de Rome - BP 30022 - Schiltigheim – 67013 STRASBOURG Cedex

Tél : 03 88 19 17 17

Courriel : accueil@bas-rhin.chambagri.fr

Web : www.bas-rhin.chambagri.fr

Fiche non exhaustive...

